

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 23

Artikel: Le secret d'Hortense : (4)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

détours de l'amour, ses soupirs, ses insomnies, ses supplications seront bientôt, ainsi que les diligences et les grandes routes, délaissés à jamais pour arriver plus vite par le chemin de fer du bureau de Pratteln.

Voici, comme spécimen, une circulaire adressée à un de nos abonnés, notaire, qui nous la communique en y ajoutant au bas les mots que nous avons soulignés et qui nous feraient supposer que, malgré le vaste champ de ses opérations, le bureau de Pratteln ne se charge pas des affranchissements.

Prospectus

DU BUREAU DE NÉGOCIATION EN MARIAGES

Notre bureau a été fondé dans le seul but de faciliter autant que possible, les relations entre les personnes qui désirent se marier convenablement d'après leur position dans le monde, ainsi que cela se pratique depuis de longues années en France et en Allemagne.

Les différentes manières de voir, ainsi que certaines circonstances, rendent quelquefois une grande difficulté à une personne de trouver un parti convenable au nombre de ses amis et connaissances dont le cercle est quelquefois très restreint; aussi, pour obvier à cet inconvénient, on se voit contraint pour parvenir à son but, d'étendre le cercle de ses connaissances; il faut s'en rapporter à ce que vous disent d'autres personnes. C'est donc par la publicité que vous arrivez le plus sûrement au comble de vos vœux.

Chaque personne des deux sexes peut donc se faire inscrire pour trouver un parti convenable, à condition qu'elle se soumette aux statuts du bureau.

Ces statuts consistent à ce que chaque personne dise quelles sont ses relations dans le monde, sa position, son âge, en général tout ce qui est nécessaire pour bien la faire connaître. Cette déclaration devra être faite aussi consciencieusement que possible, pour ne pas se faire de tort dans la suite, et afin de ne pas compromettre une autre personne.

Nous nous engageons sur notre honneur de ne jamais divulguer les noms des personnes qui s'adressent à nous.

Comme bien des personnes, et surtout celles du sexe féminin, n'ajoutent pas grande foi à notre entreprise, ou que cela leur répugne de correspondre, nous conseillons à ces dernières de faire écrire par une tierce personne; elles verront que le résultat sera favorable, surtout parce que le choix est libre et n'est pas restreint à une seule personne.

Certains que bien des personnes nous honoreront de leur confiance, elles verront que bien des mariages seront contractés sous notre égide.

Ce bureau se charge aussi des opérations suivantes :

L'achat et la vente de propriétés. Louage de maisons, hôtels, etc. — Ventes à la commission sur échantillons. — Insertions d'avis dans les journaux. — Placement de personnes des deux sexes. — Vente d'instructions et de recettes pour fabriquer soi-même, d'une application facile, toute espèce de vins fins, de vinaigres, de liqueurs, d'eaux-de-vie, de limonades, de sirops et de boissons économiques salubres, au plus bas prix, ainsi que toute demande qui concerne le commerce, l'industrie et l'économie.

Ce bureau se chargera, en outre, de faire parvenir aux personnes toutes les nouvelles découvertes industrielles désignées plus près, soit pour la fabrication de divers articles d'un intérêt général, soit pour l'amélioration de diverses branches de l'industrie et de l'économie domestique. S'adresser franco

au bureau de commission et de correspondance, à Pratteln, Bâle-Campagne.

NB. Vous êtes prié de faire part de ce prospectus à vos amis et connaissances; — et pour me conformer à cette prière, je l'envoie au Conteure qui m'obligerai en me remboursant 15 centimes qu'il m'a coûté de port.

Samedi dernier, 29 avril, les Sociétés de Belles-Lettres de Genève, Lausanne et Neuchâtel se trouvaient réunies à Rolle, en assemblée générale.

Au banquet d'usage, un des convives, étudiant à Genève, mais de nationalité belge, porta à la santé de son souverain un toast auquel s'unirent d'un commun accord les trois Sociétés. Le lendemain, le président de la commission centrale, M. Marc Morel, étudiant en droit, à Lausanne, expédiait au roi Léopold une dépêche dans laquelle il lui faisait connaître le toast porté en son honneur, et le lundi 1^{er} mai il recevait par télégraphe, la réponse suivante:

« Le roi a reçu votre télégramme du 30 et a été profondément touché de vos vœux. Il me charge de vous adresser ses chaleureux remerciements. Je suis heureux de pouvoir vous dire que la santé de S.M. est dans un état d'amélioration satisfaisant.

» (signé) *Le secrétaire d'Etat,*
» *DEVAUX.* »

LE SECRET D'HORTENSE

(4)

Puis, se tournant vers Hortense, son futur beau-frère lui dit :

— Et vous, mademoiselle, refuserez-vous encore de nous accompagner?

— Sans doute, vous savez bien, Ernest, que je ne danse jamais.

— Une fois dans la salle de bal on m'enlèvera Mathilde; alors, ma chère sœur, je vous tiendrai fidèle compagnie; nous la suivrons des yeux, nous parlerons d'elle, je vous promets une délicieuse soirée.

— Merci! je suis profondément reconnaissant de votre aimable invitation, répondit Hortense en dissimulant de son mieux l'altération de sa voix; je ne vais pas au bal parce que je suis contrefaite, mais je ne puis voir de jeunes filles belles et parées tournoyer devant moi, sans que mon cœur se serre et que leur grâce, leur beauté me rappellent douloureusement que je suis difforme.

— Jusqu'à présent, chère sœur, dit Mathilde, j'ai cru que les brillantes réunions n'avaient pour toi aucun charme; maintenant que je connais la cause de tes refus, je renonce à prendre un plaisir que tu ne partages pas; je reste pour te tenir compagnie, mais je laisse Ernest parfaitement libre d'aller danser ce soir.

— Nous resterons tous deux; vous savez bien, Mathilde, que je préfère la douce causerie de nos veillées au coin du feu, à la brillante gaité d'un bal.

— Mes généreux amis, vous ne me ferez pas cette peine; s'écria Hortense extrêmement émue; vous allez partir, je le veux. Quelques heures de solitude seront bientôt passées, et petite sœur me racontera ses triomphes en rentrant. — Vous entendez, Ernest, j'exige que vous emmeniez sur le champ Mathilde.

La discussion dura près d'un quart d'heure, mais Hortense employa des arguments si persuasifs que les deux jeunes gens durent céder à ses instances et à ses prières.

Quand la jeune fille fut seule, elle s'abandonna sans scrupule à ses douloureux regrets.

« Oh! dit-elle en se tordant les mains, être une exception aux règles générales de l'humanité, c'est le plus affreux, le plus cruel des martyres!

Pourquoi, mon Dieu, toi qui es la bonté même, as-tu donné un cœur à ceux qui ne doivent jamais être aimés?

Pourquoi, quand je te supplie de me rendre la douce sérenité dont je jouissais, restes-tu sourd à mes prières et à mes larmes?

Seigneur! tu vois pourtant les luttes que je me livre pour cacher à ma sœur tout ce que son amour partagé me fait souffrir, et chaque jour la jalouse crée une blessure plus profonde dans mon âme; car, toi qui sais tout, mon Dieu, tu n'ignores pas combien j'aime Ernest!

Pourquoi cette fatale passion est-elle venue troubler ma vie?

Je désire de toute la puissance de mon être le bonheur de Mathilde; cependant, je le sens bien, ce bonheur me tuera.

Oh, mon Dieu! mon Dieu! ne veux-tu donc pas me guérir? »

Tandis qu'Hortense en prières réfléchissait à sa position exceptionnelle, Mathilde que le souvenir de sa sœur attristait au milieu du bal, faisait promettre à son fiancé qu'ils ne retourneraient jamais dans des fêtes dont la difformité d'Hortense pourrait l'exclure; puis elle lui dévoila une partie de ses craintes sans toutefois lui parler de la diseuse de bonne aventure.

Ernest avait déjà remarqué un changement dans la manière d'être de cette angélique fille; il s'engagea solennellement à aider Mathilde dans ses recherches et à lui prêter son concours toutes les fois qu'il pourrait lui être utile.

Le lendemain du bal, le calme paraissait rétabli dans la demeure des demoiselles Colombier, qui vivaient, depuis la mort de leur mère, sous la garde d'une vieille domestique qui les avait vues naître.

Au bout de cinq ans de mariage, monsieur Colombier avait abandonné sa femme et ses enfants pour consacrer sa vie à une danseuse qui l'avait charmé.

Etant l'aînée, Hortense partagea tous les chagrins de sa mère; cette connaissance précoce de la douleur jointe aux réflexions pénibles que lui suggérait son infirmité, l'avaient mûrie avant l'âge, et, bien qu'elle n'eût encore que vingt et un ans, ses pensées étaient aussi graves, aussi profondes que celles d'une personne qui, pendant de longues années, aurait expérimenté la vie.

Douée d'une organisation éminemment sensible, Hortense n'avait point eu de jeunesse. Cet âge heureux, où l'on jouit sans arrière-pensée, sans souci du lendemain qui semble encore éloigné, sans regret de la veille qu'on oublie; cet âge béni, dont on voudrait hâter la fuite quand on le possède, et qu'on ne cesse de pleurer lorsqu'on l'a perdu, n'avait apporté à la jeune fille que des pensées douloureuses et de sanglantes mortifications.

Dans les classes, les enfants sont souvent cruels; les amies d'Hortense, elles-mêmes, ne lui avaient point épargné l'épithète de *bossue* lorsqu'elles croyaient avoir à s'en plaindre et la pauvre fille ne trouvait que chez sa mère et sa sœur une affection sans mélange.

Mathilde avait le caractère aussi gai que celui de sa sœur était pensif et mélancolique. Son premier coup-d'œil embrassait toujours le beau côté des choses et lorsque leur prisme s'effaçait à ses regards, elle se rattachait à une autre espérance qui lui donnait du bonheur.

(*La suite au prochain numéro.*)

*Aux pommes!... Quelle est l'innoffensive intelligence qui la première a laissé échapper cette exclamation, et quels sont les complaisants qui les premiers se sont plu à la faire circuler et passer dans le bon genre. Peu nous importe; il suffit seulement de constater que cette expression, d'un bête à couper au couteau — comme dirait Longuet — a détrôné le joli qualificatif *chouette*, jadis fort à la mode.*

Aujourd'hui l'on a une chaussure, un habit, une robe, un chapeau *aux pommes!* — Une jeune fille *aux pommes* a une bouche, un nez, des yeux et tout le reste, *aux pommes!* — On a des bals, des dîners, des promenades *aux pommes!* — L'on voit des troupiers *aux pommes*, commandés par un colonel *aux pommes!* — On a du vin *aux...* mais ceci devient plus grave, et il y a même danger de lâcher la qualification.

Un jeune homme *aux pommes* entre avec un ami dans un bouchon, pour se rafraîchir; le pintier sert un demi-pot de vin excellent; le jeune homme déguste, savoure, puis, posant en connaisseur, dit devant tous les consommateurs: « Monsieur, je vous fais mon compliment, vous avez là du vin *aux pommes!* »

— Insolent gredin! n'allez-vous pas dire que je débite du cidre!... et un soufflet, mais *aux pommes*, s'abat sur la joue du malencontreux jeune homme.

Un cafetier offrait, l'autre jour, un verre d'absinthe à un Lausannois qui stationnait, les bras croisés, sur la place de la Palud.

— Je vous remercie infiniment, dit celui-ci, mais je ne puis l'accepter pour trois raisons: la première, parce que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la mort de ma mère; la seconde, parce que je n'en prends jamais; la troisième, parce que je l'ai déjà prise!

Pour la rédaction: L. MONNET.